

No ligne	PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LE COMPTE D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIES PLUS POLLUANTES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2017	
1	Nombre de clients :	538 (1)
2	Volume déplacé en m ³ :	2 890 261
3	Litres d'huile déplacés :	3 223 730
4	Investissement :	
5	Branchement et conduite	3 168 762 \$
6	PRC	1 202 125 \$
7	Sommes utilisées :	1 014 515 \$ (2)
8	Rentabilité de l'ensemble des projets réalisés grâce à l'utilisation du CASEP :	
9	<u>Sans le CASEP</u>	
10	Point mort (années)	11,18
11	T.R.I. %	8,99%
12	<u>Avec le CASEP</u>	
13	Point mort (années)	1,00
14	T.R.I. %	11,28%

15 (1) L'énergie déplacée pour les clients est le mazout léger. Elle a généré une réduction de 3 355 tonnes des émissions de CO₂.

16	(2) Solde du CASEP, 30 septembre 2016	1 396 632 \$
17	Montant autorisé CASEP pour 2017	1 000 000 \$
18	Intérêts gagnés en 2017	93 460 \$
19	Sommes utilisées en 2017	<u>(1 014 515) \$</u>
20	Solde du CASEP, 30 septembre 2017	<u><u>1 475 577 \$</u></u>